

Jean-Claude BAZART

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 70057
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcbazart@expertiscfe.fr



MISSION LOCALE DU NORD-MEUSIEN

15 rue des Frères Boulhaut

B.P. 70

55100 VERDUN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2007**

. Rapport Général

Jean-Claude BAZART

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES

13, Rue Jeanne d'Arc
B.P. 70057
55102 VERDUN CÉDEX

Tél. 03 29 86 01 90
Fax 03 29 86 53 50
email : jcbazart@expertiscfe.fr



Mission Locale du Nord-Meusien
15 rue des Frères Boulhaut
BP 70
55100 VERDUN

Messieurs,

En exécution de la mission que vous m'avez confiée, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le contrôle des comptes annuels et les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, relatifs à l'exercice couvrant la période **du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007**, sur :

- . le contrôle des comptes annuels de l'Association Mission Locale du Nord-Meusien, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- . la justification de mes appréciations
- . les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels, traduisant un résultat excédentaire de **8 988,66 €** sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1^{er} août 2003, les appréciations auxquelles j'ai procédé, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

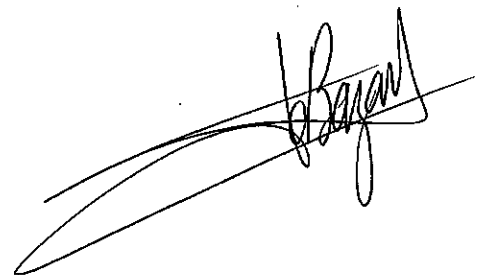
III – VERIFICATIONS SPECIFIQUES ET INFORMATIONS PREVUES PAR LA LOI

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels de l'association.


**Fait à Verdun,
le 19 Juin 2008**

**J.C. BAZART
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J.C. Bazart', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Bilan au 31/12/2007

	2007	2006		2007	2006
Total de l'actif de la structure	271 423	332 701	Total au passif de la structure	271 423	332 701
Total actif immobilisé net au 31/12	25 238	36 001	Total des capitaux propres au 31/12	146 312	141 282
Total actif immobilisé valeur brute	92 219	106 574	Fonds associatifs	132 994	132 682
Total amortissements et provisions	66 981	70 573	Report à nouveau (-, +)	8 989	634
			Resultat sous contrôle de tiers financeur	4 329	7 966
			Excédent ou déficit de l'exercice		
			Subventions d'investissement		
Total actif circulant au 31/12	245 916	295 325	Total des provisions pour risques et charges	34 329	34 329
Total créances	154 876	160 407	Provisions pour indemnités de départ à la retraite	0	0
Créances usagers (Clients) et comptes rattachés	264	221	Provisions pour personnel	34 329	34 329
Personnel et comptes rattachés	6 192	7 197	Total des fonds dédiés	24 499	59 487
Subventions à recevoir	148 420	152 989	Fonds dédiés sur activité principale	24 499	59 487
Trésorerie	91 040	134 918	Fonds dédiés sur activité spécifique		
Valeurs mobilières de placement	77 148	103 602	Total des dettes	66 283	97 603
Disponibilités	13 892	31 316	Emprunts et dettes financières	22 070	25 346
			Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 595	61 611
			Dettes fiscales et sociales	12 618	10 646
			Autres dettes		
Total des comptes de régularisation au 31/12	269	1375	Comptes de régularisation	0	0
dont charges constatées d'avance	269	1375	Produits constatés d'avance		
			Autres		


Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

compte de résultat du 01/01/2007 au 31/12/2007 (document du 15/04/08)

Charges	2007	2006	Produits	2007	2006
Achats de fournitures et services	22 378	25 211	Subventions Etat	252 924	262 906
EDF	2 742	3 098	LFI Fonctionnement	142 919	142 919
Fournitures de bureau et informatique	7 447	8 175	Financement complémentaire P3	550	4 142
Autres achats	12 189	13 938	Postes CIVIS	109 455	109 455
Services extérieurs	49 956	51 704	Subvention exceptionnelle instal. CIVIS		6 390
Sous-traitance	9 454	11 585	Subvention Conseil Régional	42 043	42 044
Location de locaux	15 779	15 309	Subvention Conseil Général	21 400	21 400
Location de matériel	5 396	6 129	Subventions des communes	19 972	19 515
Location de véhicules	11 650	9 970	Subventions des EPCI	41 990	28 760
Entretien et maintenance	3 520	3 128	Fonds Européens - activité principale	38 483	38 482
Primes d'assurance	3 335	4 461	Financements Actions spécifiques	53 790	100 437
Documentations	823	1 122	Etat - actions santé	10 360	6 050
Autres services extérieurs	51 083	42 176	Région - actions santé	2 100	6 041
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	4 502	3 526	ANPE - PAP	21 500	20 450
Déplacements, missions, réceptions	9 736	8 012	Etat - FIPJ - aides aux majeurs		3 000
Frais postaux	19 122	19 811	Etat - FIPJ - ateliers préparation entretiens	7 860	13 568
Services bancaires et assimilés	185	134	Etat - FIPJ - mobilisation professionnelle		10 690
Autres postes de charges de fonctionnement	17 538	10 693	Etat - FIPJ - hébergement temporaire		10 000
Impôts, taxes et versements assimilés	24 044	21 968	Etat - FIPJ - soutien au code et permis		7 076
Charges de personnel	362 196	355 436	Contrat de Ville - point logement		9 000
			fondation DEXIA - point logement		9 000
			PDASR - prévention routière		1 008
			Région - Atelier d'orientation	3 413	4 554
			Etat - CPE alternance		
			Etat - FIPJ - aides aux majeurs	3 000	
			Etat - FIPJ - atelier d'orientation		
			FIPJ - forum Metz	557	
			FIPJ - échanges Inter Mission Locale	5 000	
Autres charges de gestion courante	91	130	Produits de gestion courante		
Charges financières			Produits financiers	3 532	1 573
Charges exceptionnelles	2 920	19 027	Produits exceptionnels	3 646	3 705
Dotation aux amortissements	10 963	11 182	Reprise sur amortissements et provisions		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	24 499	59 487	Transfert de charges	19 852	34 020
			Report des ressources non utilisées	59 487	34 113
			des exercices antérieurs		
Excédent de l'exercice	8 989	634	Déficit de l'exercice		
Total des comptes de charges	557 118	586 955	Total des comptes de produits	557 118	586 955

Jean-Claude BAZARI
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COURSE REGIONALE DE NANCY



Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/07 au 31/12/07

1. Les comptes annuels de l'exercice 2007 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n° 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices.
2. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.
3. La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
4. Particularité concernant l'affectation : Selon la circulaire n°2004-024 du 18/08/2004, le résultat de 2006 de 634 € a été repris pour partie par la DRTEFP et le solde porté dans les fonds associatifs.
5. Immobilisations : Des sorties ont été réalisées pour 14 454,00 €.
6. La provision pour charges de personnel constituée antérieurement selon la circulaire de gestion comptable des Missions Locales ne fait plus l'objet de provisions supplémentaires. En raison de sa faible signification, il n'a pas été procédé à une provision pour le paiement des indemnités de départ à la retraite.
7. Relevé des contributions en nature

Charges	2007	2006	Produits	2007	2006
Total des comptes de charges	557 118	546 382	Total des comptes de produits	557 118	546 382
Valorisation poste ANPE	35 929	40 573	Valorisation poste ANPE	35 929	40 573
TOTAL GENERAL	596 047	586 955	TOTAL GENERAL	593 047	586 955

Jean-Claude BAZART
 EXPERT COMPTABLE DIPLOME
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

